

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple - Un but - Une foi

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

DIRECTION DE L'EMPLOI

TERMES DE REFERENCE DU FORUM SUR LE FONDS
NATIONAL D'ACTION POUR L'EMPLOI

Date : les mardi 22 et mercredi 23 juin 1999

Lieu : Hôtel Indépendance

Nombre de participants :

I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et du Plan d'Action pour l'Emploi (PAE), le Chef de l'Etat a décidé la création d'un Fonds National d'Action pour l'Emploi.

La mise en place de ce Fonds exige une implication de l'ensemble des partenaires de l'Etat dans la promotion de l'emploi.

C'est pourquoi, le Ministère du Travail et de l'Emploi, a entamé des concertations avec les différents secteurs de l'administration. Ces concertations ont abouti à la production d'un document d'orientation du Fonds National d'Action pour l'Emploi et d'un projet de convention nationale pour la promotion de l'emploi.

Dans le souci d'élargir la concertation, un premier séminaire s'est tenu les 5 et 6 mai 1999 pour la mise en place d'un cadre de partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé.

Le présent forum se propose de poursuivre la réflexion et d'élargir la concertation à l'ensemble des partenaires pour aboutir à un consensus sur les orientations du Fonds National d'Action pour l'Emploi, son cadre de mise en œuvre ainsi que sur le type de partenariat à instaurer entre l'Etat, le secteur privé et les Collectivités locales.

II. Objectifs du séminaire

Le séminaire a pour objectifs :

1) de parvenir à un consensus autour du Fonds National d'Action pour l'Emploi en ce qui concerne :

- l'organisation et le statut ;
- les objectifs visés ;
- les mécanismes de mise en œuvre ;
- le mode de financement ;
- le modèle de partenariat ;
- les cibles.

2) de proposer une nouvelle convention pour la promotion de l'emploi qui s'inspire des programmes contenus aussi bien dans l'ancienne convention Etat/employeurs que dans le projet de convention pour la promotion de l'emploi.

Il s'agira de réfléchir sur les mesures incitatives à mettre en place aussi bien au plan micro que macroéconomique dans le but de promouvoir l'emploi.

III. Déroulement des travaux

Les travaux se dérouleront en plénière et en ateliers. Deux ateliers sont ainsi prévus :

- le premier portera sur le Fonds National d'Action pour l'Emploi ;
- le second sur la convention nationale pour la promotion de l'emploi.

FORUM SUR LE FONDS NATIONAL D'ACTION POUR L'EMPLOI
Hôtel Indépendance, les 22 et 23 juin 1999.

Programme

Mardi 22 juin

- 8h 30 – 9h 00 : Mise en place des invités
- 9h 00 - 9h 10 : Allocution du Ministre du Travail et de l'Emploi.
- 9h 10 - 9h 15 : Suspension de séance
- 9h 15 - 9h 30 : Présentation des documents de travail / Organisation des commissions
- 9h 30 - 10h 00 : Pause-café
- 10h 00 - 13h 00 : Travaux de commissions
- 13h 00 - 14h 30 : Déjeuner
- 14h 30 - 16h 00 : Reprise des travaux en commission
- 16h 00 - 16h 20 : Pause-café
- 16h 20 - 18h 30 : Reprise des travaux en commission

Mercredi 23 juin

- 9h 00 - 10h 00 : Rédaction des rapports de commissions
- 10h 00 - 10h 30 : Pause-café
- 10h 30 - 12h 00 : Travaux en plénière (débat sur le rapport de la commission 1)
- 12h 00 - 13h 00 : Travaux en plénière (débat sur le rapport de la commission 2)
- 13h 00 - 14h 30 : Déjeuner
- 15h 00 - 16h 30 : Poursuite des travaux en plénière
- 16h 30 - 16h 45 : Pause-café
- 16h 30 - 18 h 00 : Synthèse et fin des travaux